



REUNION GRANDES-REGIONS NORD/OUEST EVREUX 24 JANVIER 2015

24/1/2015 9 heures. Réunion Grandes régions Nord-ouest à Evreux, avec quatre représentants de notre Fédération Française de Spéléologie.

4 Présents FFS : Jean-Pierre Holvoet Vice-Président FFS, Dominique Lasserre Secrétaire Général, Eric Alexis Conseiller Technique National, José Prévot Trésorier Fédéral.
La présidente Laurence Tanguille étant excusée pour cause de maladie.

21 Spéléos Grandes Régions Nord-Ouest:

Paul Rabelle président de région Normandie + Grand Electeur 27,
Rodolphe Lhéritier président du CDS 27, Michel Kaspruk président CDS 76,
Marie-Claude Cauchois Trésorière CRSN+ CDS 76+ Grand Electeur 76,
Sylvain Beuve Président Ligue 14, Poisson Philippe Président ESCH 14,
Poisson Béatrice Membre Club ESCH 14, Lisa Boulan Présidente MJC Evreux 27,
Gérard Boulan Membre MJC Evreux 27 ,
Rémi Cauchois Vice-Président CRSN + CDS 76 + Grand-Electeur Région Normandie.
Françoise Lidonne Présidente CDS 94, Christian Marget Président CDS 29, Christine Marget
Présidente Club GASPARD + Gand-Electeur 29, Eric Bailleul Président CDS 28, Philippe Jubault
Grand-Electeur CDS 28, Francis Davoust Président Club des Abimes 27, Noelle Barbey Club ESCH
14, Jean-Marc Lecoq ES Caumontaise 27 + Responsable Commission Régional EFS, Charles Lecoq
Membre Club ESC 27, Inès Lecoq Membre Club ESC 27, Shéhérazade Lecoq Membre Club ESC 27.

Il à été débattu : Le plan de féminisation et son application, la réforme territoriale, travail sur les modifications de certains paragraphes des statuts fédéraux qui seront aussi à appliquer aux autres Structures décentralisées (CSR-CDS-Ligue-Club).

Nous avons terminé sur une très longue discussion sur les assurances. Une précision très importante : pour pouvoir souscrire des licences-assurances à la journée dans les clubs. Les présidents, secrétaires et trésoriers doivent être assurés FFS, ainsi que le responsable de la sortie.

Un rappel important : Les assurances sportives des Comités d'Entreprises assurent uniquement leurs sorties personnelles dans le cadre de leur organisation par eux-mêmes. Notre assureur Fédéral rappelle que ces personnes étant licenciés non assurés FFS, ne sont pas assurés lors de nos Manifestions sous couvert d'une assurance de masse, type JNS, de nos stages Fédéraux qu'ils soient Nationaux, Régionaux ou Départementaux et qu'ils ne peuvent pas prétendre prendre un coupon d'assurance.

Notre Président Régional a rappelé que pour pénétrer dans les Grottes sur la Commune de Caumont, on doit obligatoirement être licencié à la Fédération Française de Spéléologie.

En cas de litige, La FFS ne pourra défendre aucun de ces contrevenants à ce décret communal même s'ils font partis d'un club Spéléo Fédéral FFS.

En 2016, au renouvellement de licence, chaque licencié sera assuré de faîte en responsabilité civile. (licence+ RC non dissociable).

Affaire à suivre pour les représentants de clubs, discussions à prévoir en réunion de CRSN.

Fin de réunion à 17 heures.

Michel Kaspruk